



AVIS PUBLIC

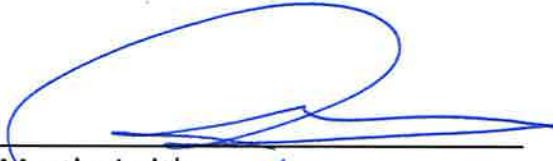
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que, le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à huis clos par vidéoconférence, le 14 décembre 2020 à 19 h 15.
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. Acceptation de l'avis de convocation
 2. Adoption des prévisions budgétaires 2021
 3. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023
 4. Période de questions
 5. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 3 décembre 2020

Avis numéro : 2020-92



Martin Leith
Secrétaire-trésorier

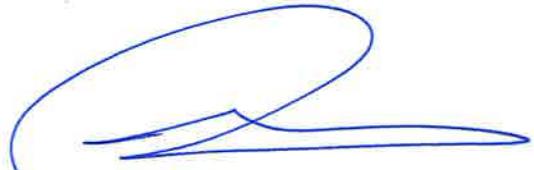
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Sainte-Anne
6. Garage Daniel Morency

le 3 décembre 2020, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 3 décembre 2020.



Martin Leith, secrétaire-trésorier